



La Queue-en-Brie *Lettre du maire*

Mairie - 01.49.62.30.00 // mairie@laqueueenbrie.fr

Chers Parents,

Afin de faciliter votre quotidien et dans une optique de dématérialisation, nous avons mis à votre disposition le portail des Caudaciens (démarches administratives) et le portail famille (paiement en ligne et réservations extrascolaires).

De nouvelles démarches seront mises en ligne le vendredi 29 juin 2018 à savoir :

Enfance/scolaire

- ✓ Dossier famille pour les enfants scolarisés à refaire tous les ans avant le 15 juillet pour toutes les familles ou tout au long de l'année pour les nouveaux habitants 🔒
- ✓ Dossier pour le calcul du quotient familial 🔒
- ✓ Pré-inscription pour le CLAS 🔒
- ✓ Pré-inscription pour le ramassage scolaire 🔒

Nous vous invitons à remplir le dossier famille sur le portail des Caudaciens avant le 15 juillet afin de permettre à nos services de mettre à jour votre compte famille pour l'année scolaire 2018-2019.



A compter du 1er août 2018, le portail famille vous permettra de réserver les ALSH pour les mercredis et les vacances scolaires.

Attention, sans réservation préalable, votre enfant ne sera pas accepté.

Des dossiers familles seront disponibles, à partir du vendredi 29 juin 2018, au guichet unique pour les familles qui souhaiteraient les remplir sous format papier.

Les services de la ville de La Queue-en-Brie restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ces nouvelles fonctionnalités par mail à portail@laqueueenbrie.fr ou par téléphone au 01.49.62.30.06.

Je vous prie de croire, Chers Parents, à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.



Le Maire

Jean-Paul FAURE-SOULET